Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 2-1493 rév. 8

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SAFRAN AIRCRAFT ENGINES SAS
N° SIREN : 414815217

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TEMPS ET FREQUENCE
TIME AND FREQUENCY

réalisées par / *performed by* :

SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
SAFRAN VILLAROCHE - MOISSY CRAMAYEL
RPT RENE RAVAUD
77550 REAU

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac *www.cofrac.fr)*

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr) .

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from :* **15/11/2025**
Date de fin de validité / *Valid until :* **31/03/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Electricité – Rayonnements - Technologies de l'Information,
Pole manager - Electricity-Radiation-Information Technologies,

DocuSigned by:
Jérémie FREIBURGER
43CFD5C124CF4F6...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1493 Rév 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1493 Rév 7.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1493 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
SAFRAN VILLAROCHE - MOISSY CRAMAYEL
RPT RENE RAVAUD
77550 REAU

Dans son unité technique :

- LABORATOIRE DE TEMPS-FREQUENCE

Elle porte sur : voir pages suivantes

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

TEMPS-FREQUENCE / Fréquence								
Objet	**Caractéristique mesurée ou recherchée**	**Domaine d'application**	**Etendue de mesure**	**Incertitude élargie (*)**	**Principe de la méthode**	**Principaux moyens utilisés**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
Fréquencemètre Générateur de fréquence	Fréquence	1 s 10 s 100 s	10 Hz ≤ *F* ≤ 100 Hz	1×10^{-4} 3×10^{-6} 1×10^{-7}	Mesure directe	Fréquencemètre piloté par la fréquence de référence	Référence interne GUM-0084	Laboratoire
		1 s 10 s 100 s	100 Hz < *F* ≤ 1 kHz	3×10^{-6} 1×10^{-7} 3×10^{-9}				
		1 s 10 s 100 s	1 kHz < *F* ≤ 10 kHz	1×10^{-7} 3×10^{-9} 1×10^{-10}				
		1 s 10 s 100 s	10 kHz < *F* ≤ 100 kHz	3×10^{-9} 1×10^{-10} 1×10^{-10}				
		1 s 10 s 100 s	100 kHz < *F* ≤ 80 MHz	3×10^{-10} 1×10^{-10} 1×10^{-10}				

Notes :

- *F* est la fréquence.
- (*) Cette incertitude ne peut être obtenue que pour un rapport signal/bruit supérieur à 60 dB et pour une amplitude de 1 V.
- Les incertitudes d'étalonnage en **génération de fréquence** sont dégradées des incertitudes en mesure de fréquences et tiennent compte de la contribution du générateur.

[#] *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr*

Date de prise d'effet : **15/11/2025** Date de fin de validité : **31/03/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1493 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr